

# Nous, les intendants de Dieu

---

## *Introduction*

### ***Notre société est matérialiste***

Je crois que nous pouvons dire sans hésitation que nous vivons dans un monde matérialiste. La vie « matérielle » a une place prépondérante dans notre société. Certes, personne ne contestera que l'aspect matériel a depuis toujours une certaine importance dans ce monde « physique », mais c'est l'économie moderne – qui ne date pas de plus de 2 à 3 siècles – a renforcé l'importance de l'argent, et de manière plus générale des biens matériels, comme piliers de la société et comme critères de mesure de la croissance et du développement de la société.

### ***Et nous ?***

Et nous dans tout cela ? Nous qui vivons, qui travaillons, au cœur de cette société qui place l'argent, la richesse et les biens matériels sur un piédestal, est-ce que nous nous qualifions de matérialistes ?

On n'aime pas être qualifié de matérialiste. Ce terme a une connotation négative et est extrêmement réducteur. Mais je crois que dans notre réflexion personnelle nous devons être honnêtes. Nous sommes nés dans cette société matérialiste, nous y avons grandi, les écoles que nous avons suivies nous enseignent l'économie de marché et les principes d'économie moderne, ce que nous connaissons sous l'appellation « capitalisme ». Nous sommes inévitablement influencés – peut-être formatés ? – par ces principes.

### ***Et Dieu ?***

Nous avons tellement l'habitude de gérer notre vie selon les impératifs et autres normes définis par la société, qu'il vaut la peine, de temps en temps, de se rappeler ce que Dieu attend de nous, qui peut être en phase – ou non – avec ce que la société nous enseigne.

Il est bon de se rappeler que la mission que Dieu nous donne n'est pas uniquement une mission d'évangélisation – porter la bonne nouvelle du salut, de la vie éternelle – mais il nous donne **un autre mandat** dans notre vie de tous les jours et il nous attribue **une fonction** pour remplir ce mandat.

## ***Notre fonction***

Quelle est donc cette fonction ? Que pouvons-nous écrire sur notre carte de visite – mis à part « évangéliste » ?

Revenons au tout début de l'histoire de l'humanité, dans le livre de la Genèse, où Dieu pose les bases, le cadre de notre responsabilité et de notre mandat.

Genèse 1.26 (NBS) (avant même que Dieu ne crée l'homme) : « Dieu dit : Faisons les humains à notre image, selon notre ressemblance, **pour qu'ils dominent** sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre et sur toutes les bestioles qui fourmillent sur la terre. »

Genèse 1.28 (NBS) : « Dieu les bénit ; Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et **soumettez-la. Dominez** sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui fourmillent sur la terre. »

Genèse 2.15 (NBS) : « Le SEIGNEUR Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden **pour le cultiver et pour le garder.** »

Avant même que Dieu nous demande d'évangéliser, ce qui est la conséquence de la chute, du premier péché – l'évangélisation étant un message de réconciliation avec Dieu – Dieu nous dit : dominez, soumettez, cultivez, gardez. Que signifient ces verbes ? Qu'est-ce que Dieu nous a confié ? Et qu'est-ce que Dieu ne nous a pas confié et qui risque d'être de notre part sujet à un abus de pouvoir ?

Les notions qui ressortent de ces termes sont : **(1) l'autorité, la responsabilité (dominer, soumettre), (2) la gestion, le développement (cultiver) et (3) la protection (garder).**

### ***Dieu reste le propriétaire***

Est-ce que Dieu dit : « Voilà, c'est à toi, fais-en ce que tu veux ! » ? Non ! Dans ces versets, à aucun moment il n'est question d'un transfert de possession, d'un changement de propriétaire. Dieu est le propriétaire initial, il met à disposition, bien plus : il confie, c'est-à-dire qu'il donne une responsabilité, un mandat ; mais il reste le propriétaire final ! Et c'est exactement ce qu'écrit David :

Psaume 24.1 (NBS) : « C'est au SEIGNEUR qu'appartient la terre, avec tout ce qui s'y trouve, le monde avec tous ceux qui l'habitent. »

Dieu est le propriétaire de ce qui nous entoure. Nous-même lui appartenons (1 Corinthiens 6.19-20). Quant à nous, il y a plusieurs termes qui définissent notre fonction : **gestionnaires, administrateurs, intendants, économe, etc.** (selon les différentes versions de la Bible). Aujourd'hui nous pouvons également parler de **directeur**. Nous gérons un patrimoine qui nous est confié, mais qui ne nous appartient pas !

### ***Propriétaire & administrateur***

Nous connaissons tous un ou plusieurs directeur(s) (ou directrice(s)), soit dans l'Église adventiste, soit dans le monde professionnel. Pensez à l'une de ces personnes que vous connaissez. Est-ce que la personne qui dirige l'une de ces institutions ou entreprises en est

propriétaire ? Si tel n'est pas le cas, est-ce que le bénéfice engendré par l'institution appartient à son directeur ?

Comme dans l'économie courante, il y a une répartition des rôles : d'un côté les propriétaires – ou actionnaires (*stakeholders* en anglais) – et d'un autre côté les directeurs (ou gestionnaires, administrateurs, intendants). C'est ce dernier rôle que nous attribue Dieu : il est le propriétaire et nous sommes les administrateurs de ce qu'il nous a confié.

Il est important de bien comprendre cette différence de rôle, parce que la société nous enseigne que nous sommes propriétaires du patrimoine que nous avons à gérer. La société n'intègre pas la dimension divine. Elle nous apprend à gérer « nos » biens en tant que propriétaires, selon nos propres intérêts, et à profiter de façon personnelle du bénéfice dégagé. La Bible, de son côté, nous donne un autre éclairage sur la gestion de ce patrimoine. Dieu nous demande de gérer « nos » biens selon ses intérêts, et cela est bien différent.

### ***Qui décide ?***

Le propriétaire et l'administrateur ont tous les deux un pouvoir de décision, mais à des niveaux différents. Quand un propriétaire investit en confiant la gestion de son patrimoine à un administrateur, il attend quelque chose en retour, il a un objectif. C'est le propriétaire qui va définir l'objectif à atteindre, la ligne directrice. Il va prendre les grandes décisions qui constitueront un cadre pour le mandat confié à l'administrateur.

De son côté, l'administrateur reçoit le mandat de la part du propriétaire et va prendre les décisions nécessaires pour atteindre l'objectif et pour rester dans le cadre défini. Et croyez-moi, il doit parfois faire preuve d'une grande créativité !

### ***Prise de risque***

Le propriétaire est celui qui prend les risques (il peut tout perdre). Le propriétaire décide dans quoi investir, pour soutenir, pour développer une activité ou une autre (exemple : entreprise pharmaceutique, équipe de football, startup, etc.). Il est intéressant de remettre cela au niveau de Dieu : c'est lui qui décide dans quoi investir et à qui confier la gestion de son patrimoine.

### ***Quelques exemples d'intendants dans la Bible***

Dans la Bible, le terme « intendant » est souvent cité, plus ou moins selon les versions, pour nommer cette fonction d'administrateur, de directeur ou de gestionnaire.

J'aimerais passer en revue quelques exemples d'intendants que nous cite la Bible pour essayer de mieux comprendre cette fonction que Dieu nous donne.

### ***Joseph***

Un premier exemple est celui de Joseph. Rappelez-vous que Joseph, après avoir été vendu comme esclave, s'est retrouvé dans la maison de Potiphar, haut fonctionnaire de la maison de Pharaon d'Égypte, commandant des gardes du Pharaon.

Genèse 39.4-6 (NBS) : « (4) Joseph trouva grâce aux yeux de son maître et il resta à son service. Son maître le nomma **intendant** de sa maison et **lui confia tout ce qui lui appartenait**. (5) Dès qu'il l'eut nommé intendant de sa maison et de tout ce qui lui appartenait, le SEIGNEUR bénit la maison de l'Égyptien, à cause de Joseph ; la bénédiction du SEIGNEUR était sur tout ce qui lui appartenait, à la maison comme aux champs. (6) **Il abandonna à Joseph tout ce qui lui appartenait ; avec lui, il ne s'occupait plus de rien, sinon de sa propre nourriture. [...] »**

Cela nous donne une idée de l'étendue des responsabilités qu'avait Joseph en tant qu'intendant de Potiphar. Potiphar était un homme important, certainement aisé et on peut imaginer avec une grande maison – voir plusieurs même –, peut-être des terres, certainement plusieurs serviteurs (Joseph lui-même en était un et certainement pas le seul). Imaginez-vous non seulement la confiance que Potiphar devait avoir en Joseph, mais également les compétences que Potiphar devait reconnaître à Joseph. À qui confieriez-vous tous vos biens ? On a beau avoir confiance en quelqu'un, ce n'est pas pour autant qu'on lui confie tout ce qu'on possède.

Plus tard, ses compétences d'intendant sont reconnues par le Pharaon lui-même :

Genèse 41.40-41 (NBS) : « (40) **C'est toi qui seras intendant de ma maison, et tout mon peuple dépendra de tes ordres. C'est seulement par le trône que je serai plus grand que toi.** (41) Le pharaon dit à Joseph : **Regarde, je te nomme intendant de toute l'Égypte. »**

Là encore, on se rend compte de l'étendue de la fonction d'intendant et de la responsabilité que cela représente. Il y a différents « niveaux » d'intendants, selon la responsabilité qui leur est confiée – il y a des « petits » intendants et des « grands » intendants.

Ainsi, il est intéressant de remarquer que Joseph, en tant qu'intendant de toute l'Égypte, avait également confié la gestion de sa propre maison à un intendant :

Genèse 43.16 (NBS) : « **Quand Joseph vit Benjamin avec eux, il dit à l'intendant de sa maison : Emmène ces hommes à la maison, tue les bêtes et prépare-les; car ces hommes mangeront avec moi à midi. »**

Genèse 44.1-2 (NBS) : « (1) **Joseph donna cet ordre à l'intendant de sa maison : Remplis de vivres les besaces de ces hommes, autant qu'ils pourront en porter, et mets l'argent de chacun à l'ouverture de sa besace. (2) Tu mettras aussi ma coupe, la coupe d'argent, à l'ouverture de la besace du plus petit, avec l'argent de son grain. L'intendant fit ce que Joseph lui avait dit. »**

C'est à son intendant que Joseph demande de rattraper ses frères après qu'ils soient partis (Genèse 44.4). On peut percevoir cette fonction d'une part comme celle d'un serviteur, mais également comme très importante pour le Maître – ou le propriétaire. C'est à l'intendant que le Maître confie **l'exécution de ses plans**.

### ***Autres intendants***

La Bible nous cite d'autres intendants, par exemple :

- Adoram (ou Adoniram) : intendant des corvées sous le règne de David (2 Samuel 20.24), qui était apparemment apprécié puisqu'on le retrouve toujours dans sa fonction 2 rois plus tard (David – Salomon – Roboam (1<sup>er</sup> roi de Juda)), sous le règne de Roboam (1 Rois 12.18).
- Artsa : intendant de la maison d'Éla, roi d'Israël, à Tirtsa (1 Rois 16.9).
- Abdias : intendant de la maison d'Achab, roi d'Israël (1 Rois 18.3) à l'époque d'Élie.
- Dans 2 Rois 10.5 il est fait mention de l'intendant de la maison du roi et de l'intendant de la ville – ce que nous appellerions aujourd'hui le syndic ou le maire.
- Ahiya : lévite intendant des trésors de la maison de Dieu et des trésors sacrés.
- Jotam : fils du roi Ozias, intendant de la maison du roi, gouvernait le peuple du pays – son père étant lépreux, donc isolé (2 Chroniques 26.21).
- Dans Daniel 1.11 on apprend que c'est l'intendant qui surveillait Daniel et ses trois amis (Hanania, Mishaël et Azaria) lorsqu'ils étaient emprisonnés à Babylone.

Ces exemples nous montrent que la fonction d'intendant peut impliquer des responsabilités très différentes : gestion d'une maison, de la maison du roi, d'une ville, d'un pays, d'une partie du tabernacle, surveillance de prisonniers. Tous les intendants n'ont pas la même responsabilité. De la même manière, Dieu ne confie pas à chacun d'entre nous la même tâche ou la même responsabilité. Il donne et demande en fonction des compétences, des connaissances, des besoins, des personnes, du contexte, de la situation, de l'époque, etc.

### ***Caractéristiques d'un intendant***

En revanche, il y a des caractéristiques propres à la fonction d'intendant, c'est-à-dire qui sont communes à tous les intendants, quelles que soient l'étendue de leurs responsabilités. Je ne sais pas selon quels critères vous choisiriez la personne à qui vous confieriez vos biens, mais ils seraient certainement stricts. Vous ne laisseriez pas votre patrimoine entre les mains de n'importe qui, n'est-ce pas ? Prenons quelques passages bibliques qui caractérisent ce qu'est un bon intendant :

Genèse 41.33 (NBS) : « **Que le pharaon trouve un homme intelligent et sage, et qu'il le nomme intendant de l'Égypte.** »

1 Corinthiens 4.2 (NBS) : « Ce qu'on demande d'un intendant, c'est qu'il soit **digne de confiance**. »

Tite 1.7 (NBS) : « Il faut en effet que l'évêque soit **sans reproche**, puisqu'il est un intendant de Dieu ; qu'il ne soit ni arrogant, ni coléreux, ni adonné au vin, ni violent, ni porté aux gains honteux ; (8) mais qu'il soit hospitalier, ami du bien, pondéré, juste, saint, maître de soi, (9) attaché à la parole authentique telle qu'elle a été enseignée, pour pouvoir encourager par l'enseignement sain et réfuter les contradicteurs. »

Luc 12.42 (NBS) : « Quel est donc l'intendant **avisé et digne de confiance** que le maître nommera responsable de ses gens, pour leur donner leur ration de blé en temps voulu ? »

Intelligents, sages, dignes de confiance, sans reproche, avisés : attendriez-vous également cela de la part d'une personne à qui vous confieriez vos biens ? Oui, sans aucun doute ! Ce sont les caractéristiques que Dieu attend de nous en nous attribuant la fonction d'intendant de ses biens.

### **Notre mandat**

Dieu est le propriétaire et nous sommes les administrateurs, les intendants. En tant que tels, Dieu nous donne un mandat. Quel est-il ?

Les versets que nous avons lus dans Genèse (1.26,28 & 2.15) nous ont déjà donné une première piste concernant ce mandat. Dieu nous confie son patrimoine pour que nous en soyons **responsables**, pour que nous le **gardions – dans le sens d'en prendre soin** – et pour que nous le **développons**, que nous le fassions fructifier.

Il y a deux paraboles qui nous donnent des indications assez précises sur ce que Dieu attend de nous.

### **Parabole des talents (Matthieu 25.14-30)**

La parabole nous parle d'un homme qui part en voyage et qui confie ses biens à trois de ses serviteurs, « à chacun selon ses capacités », soit cinq talents au premier, deux au deuxième et un au troisième. Cette parabole nous dit que les deux premiers serviteurs vont « faire valoir » les talents qu'ils ont reçus et double leur mise, alors que le troisième serviteur se contente de cacher, de mettre à l'abri ce talent reçu, afin qu'il ne lui arrive rien de mal. Son but est de préserver ce bien, et non de l'utiliser pour qu'il soit utile à quelque entreprise.

« Longtemps après », nous dit le texte (Matthieu 25.19), le maître de ces serviteurs revient de voyage et évalue la situation relative aux talents confiés. Les deux premiers serviteurs font état du bénéfice acquis – mise doublée – tandis que le troisième rend simplement son bien au maître, soit le talent confié initialement.

Il est ici intéressant de considérer d'une part l'attitude et les explications du troisième serviteur, et d'autre part la réaction du maître.

Les premières paroles du troisième serviteur au retour du maître sont :

Matthieu 25.24-25 : « **Maître, je savais que tu es un homme dur [...]; j'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre : le voici ; prends ce qui est à toi. »**

Visiblement, ce serviteur n'a pas compris ce que le maître attendait de lui en lui confiant son bien. **Il n'a pas compris le mandat qui lui avait été confié.** En comparant la réaction des différents serviteurs au départ et au retour du maître, il apparaît que le troisième serviteur n'avait pas compris qui était le maître, il s'en était fait une certaine idée, mais il ne le connaissait pas.

Alors que ce serviteur met son inaction sur le compte de la peur, le maître l'accuse d'être « mauvais et paresseux » (Matthieu 25.26) et regrette de lui avoir confié une partie de ses biens. Non seulement il regrette, mais il va reprendre son bien et le confier au serviteur qui a compris les attentes du maître.

Il va ensuite traiter ce troisième serviteur de « serviteur inutile » et il le jette « dans les ténèbres du dehors ».

### ***Contexte de la parabole : la fin des temps***

Et nous dans tout cela, où nous situons-nous ? À quel serviteur pouvons-nous nous identifier ? Jésus raconte cette parabole pour illustrer ce qui se passera dans la fin des temps, à son retour. Dans Matthieu 24 Jésus répond aux questions de ses disciples concernant la fin des temps, et il continue dans Matthieu 25.1 avec la parabole des dix vierges, jusqu'au verset 12, pour expliquer ce qui se passera à son retour. Jésus termine la parabole des dix vierges avec le message « Veillez donc, puisque vous ne connaissez ni le jour, ni l'heure » (Matthieu 25.13). Et il continue avec une autre illustration, la parabole des talents que nous venons de discuter. Jésus est le maître en voyage qui nous a confié un ou plusieurs talents. Le maître va bientôt revenir et il nous demandera ce que nous avons fait de nos talents.

### ***À qui nous identifions-nous ?***

Je pose encore une fois la question : quel serviteur sommes-nous ? Connaissons-nous notre maître ? Avons-nous compris ce qu'il attend de nous, le mandat qu'il nous a confié dans la gestion de son patrimoine (et dans ce cas-ci pas le mandat d'évangélisation) ? Ou alors sommes-nous ce serviteur qui est peut-être bien gentil, mais qui est totalement inutile pour le maître, parce qu'il n'a pas compris le sens de sa mission ?

### ***Parabole de l'intendant infidèle (Luc 16.1-8)***

La deuxième parabole que j'aimerais parcourir avec vous nous apporte des éléments de réponses intéressants et plus précis sur la question du mandat que Dieu nous donne en

rapport avec la gestion de son patrimoine. Il s'agit de la parabole de l'intendant infidèle (Luc 16.1-8). Cette parabole nous surprend au premier abord parce qu'elle va à contre-sens des principes de gestion élémentaires que nous connaissons et appliquons tous les jours. Et c'est justement pour cela qu'il faut nous demander si nous avons bien compris le mandat que Dieu nous a confié en tant qu'intendants.

Parcourons cette parabole et essayons de la décrypter ensemble.

Luc 16.1-2 (NBS) : « (1) Il disait aussi aux disciples : Un homme riche avait un intendant ; celui-ci fut accusé de dilapider ses biens. (2) Il l'appela et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton intendance, car tu ne pourras plus être mon intendant. »

Ces deux premiers versets nous donnent le décor, le contexte de l'histoire, ainsi que la problématique à résoudre. Il y a d'un côté un homme riche, le propriétaire, et d'un autre côté son intendant, l'administrateur ou le gestionnaire. Nous apprenons que l'intendant est accusé de « dilapider » les biens du propriétaire. C'est-à-dire qu'il « dépense beaucoup » d'argent qui ne lui appartient pas, et visiblement pas dans l'intérêt du propriétaire, mais plutôt dans son propre intérêt. Aujourd'hui on appellerait cela une fraude, ou un détournement de fonds. L'intendant utilise pour lui-même des biens qui ne lui appartiennent pas.

Nous apprenons aussi que le maître lui demande des comptes et lui affiche directement la couleur : il peut mettre une croix sur sa fonction d'intendant.

Jusque là, nous ne savons pas si l'intendant avait compris la nature du mandat qui lui était confié, ce que le propriétaire voulait qu'il fasse avec ses biens. Mais la suite du récit nous éclairera sur ce point.

### ***Réaction de l'intendant***

Luc 16.3-4 (NBS) : « (3) L'intendant se dit : Que vais-je faire, puisque mon maître me retire l'intendance ? Bêcher ? Je n'en aurais pas la force. Mendier ? J'aurais honte. (4) Je sais ce que je vais faire, pour qu'il y ait des gens qui m'accueillent chez eux quand je serai relevé de mon intendance. »

La réaction de l'intendant est tout-à-fait compréhensible. Si nous recevons notre congé du jour au lendemain, nous réfléchissons à ce que nous allons faire et nous essayons de préparer le terrain pour mettre toutes les chances de notre côté.

L'intendant a un plan, qu'il met à exécution.

Luc 16.5-7 (NBS) : « (5) Alors il fit appeler chacun des débiteurs de son maître; il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître ? (6) – Cent baths d'huile, répondit-il. Et il lui dit : Prends ton billet, assieds-toi vite, écris : cinquante. (7) Il dit ensuite à un autre : Et toi, combien dois-tu ? – Cent kors (mesures) de blé, répondit-il. Et il lui dit : Prends ton billet et écris : quatre-vingts. »



### ***Notre réaction***

Quelle est notre réaction en lisant cela ? Premièrement, on se dit que les accusations de départ étaient fondées : cet intendant dilapide effectivement les biens du maître. Et puis, le fait de s'être fait prendre ne lui a pas appris grand chose, puisqu'il continue en redoublant d'énergie. De quel droit remet-il une partie de la dette aux débiteurs du maître ? Il mérite vraiment d'être renvoyé et même sur-le-champ pour éviter de faire davantage de tort au maître !

Et c'est là que nous nous trompons parce que nous raisonnons avec ce que nous avons appris, avec les principes de gestion de ce monde, que nous utilisons tous les jours.

Que savons-nous du mandat donné par le maître à son intendant ? Que savons-nous de l'objectif que le maître voulait atteindre en confiant ses biens à cet intendant ? Que savons-nous de la cause que le maître voulait soutenir avec son patrimoine ? Nous n'en savons rien et nous raisonnons comme s'il s'agissait de notre propre patrimoine qui devait servir nos propres intérêts.

### ***Nous ne sommes pas le maître !***

Mais changeons de casquette, mettons-nous dans la peau de l'intendant, laissons à Dieu la place du maître et essayons de comprendre ce qu'il attend de nous.

Luc 16.8 (NBS) : « **Le maître félicita l'intendant injuste, parce qu'il avait agi en homme avisé. Car les gens de ce monde sont plus avisés dans leurs rapports à leurs semblables que les fils de la lumière. »**

### ***Dilapider ≠ remettre une dette***

Dans notre réaction initiale nous avons mis **dans la même coupe** la dilapidation des biens par l'intendant et la remise de dettes aux débiteurs ; il s'agit dans les deux cas de fraude, de détournement d'argent et de gestion déloyale.

Le maître, lui, fait une différence fondamentale qui nous donne un aperçu sur ce qu'il veut que nous fassions, en tant qu'intendants, avec ce qu'il nous confie.

**Dans le premier cas**, l'intendant utilisait ce qui ne lui appartenait pas à ses propres fins, pour son intérêt et son enrichissement personnel.

**Dans le deuxième cas**, bien que la motivation soit toujours son intérêt personnel, il va utiliser les biens du maître pour soulager les débiteurs, pour alléger leur fardeau, pour établir un contact positif, pour construire une relation avec les gens de son entourage.

Et en tant qu'intendant, il représente le maître auprès de ces gens. En faisant du bien, il va changer l'image qu'ont les gens du maître.

### ***Le vrai mandat du maître***

C'était à cela que devait servir ce que le maître avait confié à son intendant et que l'intendant n'avait pas compris.

Pour assurer ses arrières, l'intendant avait décidé de s'ouvrir sur l'extérieur, de se faire des amis, d'établir des relations, de changer l'image que les gens pouvaient avoir de lui. C'est cela que voulait le maître dès le départ, et ses biens devaient soutenir cette cause-là. C'était le mandat donné par le maître à son intendant. C'est la mission que Dieu nous donne à nous tous, ses intendants.

C'est la conclusion de Jésus à cette parabole :

Luc 16.9 (NEG) : « Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses injustes, pour qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels, quand elles viendront à vous manquer. »

Ce verset peut être paraphrasé comme suit :

« Faites-vous des amis avec tout ce que je mets à votre disposition (et que vous n'avez pas mérité), afin que quand vous n'en aurez plus (besoin), vous retrouviez ces amis dans la vie éternelle. »

D'ailleurs la version NEG traduit le terme « intendant » par « dispensateur » dans 1 Corinthiens 4.2, ce qui traduit parfaitement la façon dont Dieu veut que nous gérons ce qu'il nous confie. L'intendant infidèle dilapidait (pour lui) au lieu de dispenser (pour les autres).

Si vous avez remarqué, le mandat d'évangélisation se trouve implicitement dans ce verset.

Ce que Dieu met à notre disposition sert premièrement à nous faire des amis, afin qu'ils connaissent Dieu et acceptent Jésus comme Sauveur et qu'ils aient la vie éternelle.

### **Les autres « talents »**

Nous avons beaucoup parlé d'argent, mais Dieu nous confie bien plus que cela. Dieu met à notre disposition du temps, un corps, l'environnement, des compétences, des talents, des dons spirituels, de l'intelligence, une bouche pour parler, des mains pour agir, et bien d'autres choses encore, outre les biens matériels.

### **Conclusion**

Dieu est le propriétaire, le maître. Nous sommes les intendants, les gestionnaires.

Connaissions-nous le maître, avons-nous compris ce qu'il veut que nous fassions avec ce qu'il nous confie ? Ou alors « dilapidons-nous » tout cela uniquement pour notre usage personnel ?

Comme nous l'avons vu avec la parabole de l'intendant infidèle, le risque est grand gérer le patrimoine selon nos propres intérêts, sans nous demander quelles sont les attentes du maître, pour quelle raison il nous confie ses biens et quels sont ses intérêts.

Soyons les intendants avisés qui connaissent le maître et qui développent son patrimoine, afin que quand Jésus reviendra, d'une part il puisse dire à chacun de nous : (Matthieu 25.21 – NEG)

« C'est bien, bon et fidèle serviteur ; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton maître. » Amen.